

André Sprenger

« Une République de copinage et de consensus ! »

Trop d'anciens politiciens dans les comités d'administration des entreprises fribourgeoises. Peu de place pour les idées nouvelles et pour les jeunes. André Sprenger ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle d'économie. Le fondateur de la section fribourgeoise des assurés connaît bien les PME grâce aux diverses activités qu'il a exercées : **ancien secrétaire de l'Union patronale fribourgeoise, de l'Association suisse invention romande**. Autre constat de cet **ancien membre du Parti radical**, de retour de Russie : les grands groupes financiers ne s'intéressent plus aux PME, ni aux projets des petits indépendants.



« **Laissons la place aux jeunes et aux idées nouvelles** » remarque André Sprenger lorsqu'il parle d'économie. Il estime qu'il y a encore trop d'anciens politiciens fribourgeois dans les conseils d'administration de certaines entreprises du canton. « Ces vieux politicards pratiquent la politique du consensus et du copinage. L'effet premier de ce genre de méthode est d'entraver le bon développement de l'économie locale » réagit M. Sprenger. Devenu écrivain public après avoir exercé plusieurs postes de secrétaire d'organisations qui touchent aux PME, ce Fribourgeois prend l'exemple de Chocolat Villars et de Nestlé Broc qui fabriquent le même produit, du chocolat. L'entreprise gruérienne a connu une grande progression alors que Chocolat Villars est devenu insignifiant. Pourquoi ? M. Sprenger : « Nestlé Broc s'est toujours refusée à avoir dans son conseil d'administration des politiciens, sauf le conseiller Max Petitpierre. Elle a fait appel à des gens de l'extérieur du canton venant notamment de Suisse allemande. A Fribourg, on a ce vieil orgueil de toujours miser sur les mêmes valeurs de la politique. Bousculons une fois les habitudes ! »

« **Les hommes d'affaires tiendront les ficelles du pays** » « Comme la Suisse fonctionne sur le mode libéral, le rôle de la politique est de créer un certain cadre qui favorise le développement économique » remarque-t-il. Ses craintes ? Que l'économie supplante la politique et que les hommes d'affaires tiennent les ficelles du pays. « Petit à petit, c'est malheureusement ce qui se produit » dit-il. L'exemple le plus révélateur est selon lui les déclarations de Lukas Mühlemann, patron du Crédit Suisse. Le businessman veut en finir avec l'Etat social et la formule magique. Il veut également restreindre les droits populaires, privatiser la radio, la télévision, les chemins de fer, les écoles et les hôpitaux. « Ce genre de déclarations me révolte. M. Mühlemann confond la gestion de l'Etat avec celle d'une société anonyme. » Selon M. Sprenger, si de telles propositions aboutissent, la Suisse sera comparable à une société à deux vitesses, où les riches seront toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres. « Les milieux économiques n'ont pas le droit de massacrer la société. Le rôle de l'Etat est de faire fonctionner certaines institutions comme les hôpitaux, les transports publics et les écoles. Ce n'est pas le rôle de l'économie privée. »

« **Les PDC confondaient « bondieuserie » et politique** » Un radical de gauche ! C'est ainsi que se définit l'ancien secrétaire de l'Union patronale fribourgeoise qui a fait ses premières armes en politique comme secrétaire cantonal de la jeunesse radicale. Influencé par un boulanger de son village – qui remplaça en quelque sorte son père (lire carte de visite) – M. Sprenger n'est plus membre de ce parti même s'il en conserve les idées. « J'avais été charmé par l'essence même de ce parti qui prônait une certaine liberté. Il n'y avait pas de dogmatisme comme on pouvait le retrouver dans le Parti démocrate – chrétien qui confondait « bondieuserie » et politique » dit-il. Son regret dans la politique actuelle : le désintéressement du peuple « Comment voulez-vous que les choses évoluent avec des citoyens suisses qui se laissent passivement gouverner ? Il n'y a qu'à voir le pourcentage de gens qui vont voter. Les citoyens ont oublié que la définition de la démocratie est : Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. C'est donc le peuple qui commande et non les conseillers nationaux qui sont uniquement des représentants des citoyens ! » Selon lui, si le peuple ne s'engage pas un peu plus, les politiciens vont accroître leur pouvoir sur les décisions. M. Sprenger tire une petite anecdote de sa propre expérience au sein de l'Union patronale qui devait organiser une campagne publicitaire pour des votations. « Le comité s'était réuni autour d'une table pour discuter des affiches. J'ai proposé que l'on demande l'avis d'un cantonnier qui était en train de balayer l'avenue. La réaction de mes collègues ? Ils m'ont ri au nez. Alors comment voulez-vous représenter le peuple par la suite ? Donnons un peu plus la voix aux citoyens et arrêtons de sortir toujours les vieilles lanternes de la politique. »

« **Les milieux financiers tuent la classe moyenne !** » Dynamiques, le terme qu'utilise M. Sprenger pour qualifier les PME fribourgeoises ! Un autre constat que ce vaudois d'origine tire de son expérience de secrétaire de l'Union patronale fribourgeoise. Un organe qui réunit essentiellement des petites entreprises et des indépendants. « Le problème vient surtout des grands groupes qui centralisent leurs activités et qui licencient à tour de bras » souligne-t-il. Il est d'avis que la globalisation a des répercussions sur l'ensemble de l'économie et plus particulièrement sur les petites entreprises : « Ce sont les PME, les petits commerçants qui subissent indirectement les conséquences de ces licenciements. Les gens dépensent et consomment moins lorsqu'ils sont sans travail. »

Sa tendance radicale ne l'empêche pas de critiquer les agissements ultralibéralistes de l'économie. « Je reste favorable à l'économie libérale pour autant qu'on lui impose des limites. On ne doit pas jouer avec les PME et les employés. Malheureusement, les milieux financiers sont en train de tuer la classe moyenne. De plus en plus de cadres sont mis à la porte. La Suisse sera bientôt comparable à la Russie : les riches d'un côté, les pauvres de l'autre ! »

M. Sprenger salue le courage de l'agriculteur français José Bové et d'un mouvement comme Attac, qui tentent de lutter contre la mondialisation. « Je trouve que la proposition d'Attac est excellente : taxer les transactions spéculatives en instaurant la fameuse taxe Tobin (n.d.l.r : lire L'Objectif numéro 188) ! On aurait ainsi une économie plus juste » dit-il.

Inventeurs : une vraie galère ! « Peu d'inventeurs romands arrivent à concrétiser leur projet ! ». M. Sprenger a été secrétaire de l'Association suisse inventeurs et chercheurs de Suisse romande (**ASIRO**) jusqu'à la fin de l'année. Cet organe qui compte un millier de membres est la seule association d'inventeurs, de chercheurs, de propriétaires de brevets, reconnue en Suisse romande. But ? Donner un premier renseignement à un inventeur sur la faisabilité et la crédibilité de son prototype. Deux ingénieurs à la retraite planchent sur les inventions de ces « Géotrouvetout » et déterminent si le projet mérite d'être développé. Farfelues, les idées de ces petits indépendants qui développent souvent leur maquette dans leur garage ? « Il est vrai que certains projets sont irréalisables. Grâce à l'appréciation des ingénieurs de l'ASIRO, l'inventeur évite de dépenser de l'argent dans le vide. » M. Sprenger tient également à préciser qu'une invention ne doit pas toujours correspondre à un besoin. Il s'agit très souvent d'améliorer des principes existants. « Il y a très peu d'inventions qui ont révolutionné le monde du jour au lendemain. Il s'agit de développer des systèmes qui ont déjà fait leur preuve notamment dans des secteurs comme la médecine, la mécanique et l'électronique... »

Invention : création d'importantes places de travail. Déposer un brevet auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle, un impératif pour l'inventeur dont la trouvaille emballerait les deux ingénieurs de l'ASIRO. Par la suite, un long parcours du combattant attend ces « inventeurs en herbe ». Ne disposant pas de chaîne de fabrication, ni de réseaux de vente, ces indépendants sont tout naturellement amenés à s'approcher de sociétés fabriquant le même genre de produits. « Les inventeurs ne sont pas des commerciaux. Ils vendent parfois leur brevet à des sociétés pour une bouchée de pain. Ces dernières en tirent par la suite le plus grand profit » souligne M. Sprenger.

Ayant très peu de moyens financiers, l'ASIRO ne peut pas intervenir dans le développement d'un projet. Elle essaye d'aiguiller l'indépendant vers les PME qui pourraient s'intéresser au concept. Les banques sont très peu sollicitées. Raison ? Elles ne soutiennent plus ce genre d'idées selon M. Sprenger. « Dans la majorité des cas, les grands groupes financiers ne se préoccupent guère d'inventions. C'est aberrant car une trouvaille est un facteur de développement économique. Toute idée mérite d'être analysée car elle peut générer des postes de travail par la suite. » Alors quelle solution pour un « Tournesol » qui aimerait développer sa propre chaîne de fabrication ? « Il a très peu de chance » selon M. Sprenger qui ajoute : « A Fribourg, il peut toujours faire appel à Genilem ou à des sociétés de capital – risque. Mais les dossiers sont nombreux et peu de candidats sont retenus. Il est important de développer une nouvelle structure pour l'aide à l'innovation et à la recherche. »

Chine : des débouchés pour les inventeurs suisses. L'ASIRO est également jumelée avec l'Association des inventions de Chine. Une délégation chinoise a été invitée l'année passée à Fribourg « La Chine est un pays qui dispose d'une main-d'oeuvre bon marché. C'est un pays très intéressant pour les inventeurs suis-ses. Le marché est très ouvert. » Quant aux hautes écoles helvétiques, M. Sprenger estime qu'elles offrent un bon encadrement pour développer l'innovation en Suisse. L'ASIRO participera également au Salon international des inventions à Genève, en avril 2000, qui réunira des trouvailles du monde entier.

André Sprenger exerce aujourd'hui le métier d'écrivain public. Sa principale occupation au sein de l'Epistolier, le nom de son entreprise : correspondance privée, textes publicitaires, offres d'emplois, démarches administratives pour les communes, partis politiques, entreprises... Son affaire tourne-t-elle ? « Je viens de perdre un gros mandat mais j'arrive à vivre correctement. »

Retour de Russie après 6 mois : « La population ne vit pas. Elle végète » « La situation économique de la Russie est catastrophique. Un prof d'université gagne 50 francs suisse par mois. La majorité de la population ne vit pas, elle végète » lance M. Sprenger qui vient de

passer 6 mois à Saint-Petersbourg grâce à un échange organisé par l'Université de Fribourg. Son mandat : enseigner diverses branches comme l'économie, la littérature, le civisme en français. Durant son séjour, il a logé dans un petit appartement du quartier populaire de la deuxième plus grande ville de Russie. Quel regard porte-t-il sur sa rencontre avec les étudiants russes ? « Dans le pays, vous pouvez vous procurer de faux diplômes qui sont vendus à la sauvette dans les rues. Les étudiants m'ont raconté qu'il était donc très facile d'avoir plusieurs professions sans vraiment étudier. J'ai également ressenti un fort patriotisme de leur part. » dit-il.

Le système D du peuple M. Sprenger estime également que la population est très accueillante et qu'elle ne fait pas la queue devant les magasins pour se procurer à manger « Dans les supermarchés, les aliments sont en abondance. Le problème est que les Russes n'ont pas suffisamment d'argent pour pouvoir s'acheter à manger. Alors ils se débrouillent en se partageant des petits lopins de terre où ils cultivent leurs propres aliments. C'est un peuple qui pratique le système D et qui conserve également tout. Rien n'est jeté, même pas un petit bout de ficelle ». Comment a-t-il réagi à la récente démission de Boris Eltsine et à la nomination par intérim de Vladimir Poutine- qui a fait ses classes au KGB - à la présidence ? M. Sprenger : « Je ne pense pas que les choses vont évoluer avec Poutine car le drame de ce pays est que tout le système est pourri. Les grandes exploitations d'or et de pétrole profitent uniquement à une poignée de dirigeants. Quant au peuple, il n'a pas l'esprit d'initiative. Il a été materné pendant plus de 80 ans. Je pense que la Russie a besoin d'un président propre qui s'aura dirigé correctement son pays pour qu'il puisse enfin le sortir de cette misère. »



« **Le double jeu des caisses-maladie** » « Pour encaisser les primes, les caisses-maladie se bousculent aux portillons. Dès qu'elles doivent passer à la caisse pour couvrir les frais des assurés, elles sont tout de suite plus discrètes » dit M. Sprenger fondateur de l'Association suisse des assurés section Fribourg (ASSUAS). Cet organe offre gratuitement (moyennant une adhésion à l'association) des consultations-conseils aux assurés. Quatre à cinq bénévoles se relayent tous les premier et troisième mardis du mois de 18 h 30 à 20 h 30. Les principaux problèmes rencontrés par les assurés ? Des factures que les assurances ne veulent pas payer. « Certaines assurances rechignent de plus en plus à payer certains frais liés, par exemple, à des interventions médicales. Elles cachent parfois certaines données aux assurés notamment la liste des établissements thermaux couverts par l'assurance maladie. Elles refusent de financer une aide familiale à une personne qui sort de l'hôpital » souligne M. Sprenger qui craint l'apparition d'une médecine à deux vitesses où seuls les riches pourront se soigner.

« **Justice fribourgeoise : ok !** » « Je suis persuadé que dans son ensemble la Justice fribourgeoise fonctionne bien » explique M. Sprenger. Juge depuis quelques années, il a siégé avec la plupart des président(e)s de tribunaux. « Quand on voit comment fonctionne la Justice française, je crois qu'en Suisse on peut être satisfait ». Que pense-t-il des accusations de M. Riklin, professeur de droit à l'Université de Fribourg, concernant le dysfonctionnement de la Justice fribourgeoise ? « Je n'ai -pas suivi toute l'affaire mais je pense qu'un professeur de droit sait de quoi il parle. Donc c'est parfois bien que ces gens-là mettent un peu d'huile sur le feu. Il ne faut pas oublier que la justice est humaine et qu'elle peut être améliorée. Par exemple dans l'affaire Kéké Clerc, je pense que certaines personnes ont échappé aux pinces de la justice. »

L'homme aux « mille métiers » André Sprenger est né le 28 octobre 1944 à Lausanne. Cadet d'une famille de trois enfants, il fait une partie de son école primaire à Orbe avant de se rendre à Broc où sa famille doit déménager en 1951. Nestlé réduisait le personnel en terre vaudoise : « Mon père travaillait chez Nestlé à Orbe. Un jour le chef du personnel l'a convoqué dans son bureau en lui proposant deux solutions : soit il allait travailler dans l'usine du groupe à Broc soit il prenait la porte. Il a bien évidemment choisi la première solution car trouver du travail en 1950 n'était pas chose facile » dit-il.

A l'âge de 10 ans, André Sprenger doit faire face à la mort de son père. Pour pouvoir continuer à élever ses enfants correctement, sa mère est obligée d'aller travailler à l'usine comme ouvrière. Par la suite, M. Sprenger fera la connaissance du boulanger du village. L'homme qui remplacera en somme son père. « C'était pendant les grandes vacances d'été

que j'ai rencontré cet homme pour la première fois. Comme ma mère travaillait, j'étais souvent seul durant la journée. Je glandais dans les rues de Broc. Ce boulanger m'a accosté un jour en me demandant si je ne voulais pas travailler pour lui pendant les vacances. Ma mère étant d'accord, je l'ai aidé pour la livraison du pain. Il m'a permis d'orienter un peu ma vie. Membre du Parti radical, il m'a également donné goût à la politique. Quelques années plus tard j'étais secrétaire cantonal de la jeunesse radicale ». Il passe son bac au Collège du Sud à Bulle avant de faire un apprentissage commercial. Il suit les traces de son père en exerçant son premier travail à Broc, chez Nestlé. Par la suite les activités professionnelles vont s'enchaîner : construction, publicité, tourisme, immobilier, assurances. En 1987, il est engagé comme secrétaire de l'Union patronale fribourgeoise. Il rédige info UCAM, bulletin de l'organisation. Depuis 1994, il est à son compte et réalise toutes sortes de travaux liés au secrétariat. Il a créé la section fribourgeoise de l'Association suisse des assurés. Il est également juge. Ses passions : la marche à pied et la lecture. Divorcé, il vit actuellement à Prez-vers-Noréaz. Il a une fille qui vient de terminer l'école d'infirmière.

Propos recueillis par David Rossier et Jean-Marc Angéloz

14.01.2000